Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité, E1.A

Session 2019 • Code sujet : **19SP-ATPS U11** • Durée : **3h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude d’une situation professionnelle : déplacement d’une station-service (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2019/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Étude d’une situation professionnelle : déplacement d’une station-service

Le dossier présente le candidat comme adjoint au responsable sécurité du centre commercial Grand Plaisir, chargé de missions de prévention incendie et de lutte contre la malveillance. Il décrit le déplacement de la station-service, son implantation, ses aménagements, ses activités et les équipements prévus.

Mise en situation du candidat

Question 1. Prendre connaissance de la mise en situation et des deux domaines de mission annoncés : prévention et lutte contre l’incendie, et prévention et lutte contre la malveillance. Cette section présente le contexte professionnel sans formuler de question évaluée.

Le candidat est adjoint au responsable sécurité du centre commercial Grand Plaisir. Le projet porte sur le déplacement de la station-service. Les deux missions annoncées concernent la prévention et la lutte contre l’incendie, ainsi que la prévention et la lutte contre la malveillance.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Missions : prévention et lutte contre l’incendie ; prévention et lutte contre la malveillance.

Présentation du site

Question 2. Prendre connaissance de la description du centre commercial et du projet : localisation et accès, plan des emplacements actuel et futur, aménagements, équipements, activités, volumes de carburant et stockage. Cette section constitue une notice descriptive et ne formule pas de question évaluée.

Le centre commercial est à Plaisir, dans les Yvelines. La future station sera près de l’intersection des routes D30 et D11, avec un accès par la rue privée des Vicomtes. Elle fonctionnera 24 h/24, avec deux personnes sur le site.

Élément	Données du projet
Distribution	Gazole B7 et XTL+, SP 95 E10, SP 98 E5 ; volumes hebdomadaires : 360, 90 et 15 m³ respectivement pour gazole, SP 95 et SP 98
Stockage	3 cuves enterrées de 120 m³ ; 240 bouteilles de gaz de 13 kg
Aménagements	Kiosque de 15 m², aire de dépotage étanche de 5,00 × 19,59 m, zone de gonflage, stockage de gaz et voirie périphérique à sens unique

Le dossier indique 7 îlots de 4 appareils et mentionne aussi 14 distributeurs multiproduits, soit 7 doubles faces.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Projet : station-service accessible depuis la rue des Vicomtes, exploitée 24 h/24, avec quatre carburants, trois cuves de 120 m³ et une zone de stockage de bouteilles de gaz.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve écrite E1.A « Prise en charge d'un site », session 2019, code 19SP-ATPS U11, durée 3 heures, coefficient 4. Le Dossier 1 est une notice descriptive du déplacement de la station-service du centre commercial Grand Plaisir. Il présente le site, le plan d'implantation, les activités et les équipements, dans le contexte de missions de prévention incendie et de lutte contre la malveillance.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le projet prévoit 7 îlots de distribution, chacun comprenant 4 appareils multiproduits.
- La station distribue du gazole B7, du gazole synthétique XTL, du SP 95 E10 et du SP 98 E5.
- Les carburants sont stockés dans 3 cuves enterrées de 120 m³ chacune, compartimentées, à double enveloppe et équipées de détecteurs de fuite.
- Le remplissage des réservoirs doit s'interrompre automatiquement lorsque le niveau maximal d'utilisation est atteint.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer sur le plan les emplacements de la station actuelle et de la future station ainsi que les voies d'accès.
- Distinguer les 7 îlots, chacun avec 4 appareils, des 14 distributeurs multiproduits décrits comme 7 doubles faces.
- Conserver les valeurs et unités exactes des volumes, dimensions, effectifs et horaires indiqués.
- Ne pas traiter la notice descriptive comme un questionnaire : aucune question évaluée ni aucun barème n'y sont imprimés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que montre le plan d'implantation de la station-service ?

Le plan localise la station-service actuelle et le terrain prévu pour la future station. Le projet situe celle-ci vers l'ouest de la zone commerciale, près des routes D30 et D11, avec un accès depuis la rue des Vicomtes.

Q : Comment comprendre les nombres d'îlots et de distributeurs indiqués ?

La notice indique 7 îlots comprenant chacun 4 appareils, puis 14 distributeurs multiproduits décrits comme 7 doubles faces. Il faut reprendre ces formulations distinctes sans les confondre ni déduire une équivalence non explicitée.

Q : Quel est le barème du Dossier 1 ?

Aucun barème ni aucune question évaluée ne figurent dans les six folios de ce Dossier 1. Le dossier fournit une notice descriptive pour présenter la situation professionnelle, le site et le projet de déplacement de la station-service.

Q : Quelles protections techniques des réservoirs sont mentionnées ?

Les trois cuves enterrées sont compartimentées, à double enveloppe et munies de détecteurs de fuite. Le remplissage est contrôlé par un dispositif de sécurité qui l'interrompt automatiquement lorsque le niveau maximal d'utilisation est atteint.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2019/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.